

« VIGNOBLES & DECOUVERTES »

Dossier de candidature - Restaurants et Bars à vins

Candidature Initiale

Renouvellement

1- Renseignements

Nom de l'établissement : _____

Commune : _____

Type de restauration (*gastronomie, bistrot, brasserie, bar à vins,...*) : _____

Nombre de couverts : _____

Nom et Prénom du contact : _____

Téléphone du contact : _____

E-Mail du contact : _____

2- Critères* à respecter

* Tous les critères sont obligatoires

Oui

▪ Carte des vins proposant de manière significative et prioritaire les vins de la région.
Précisez le nombre de vins proposés à la carte : _____
Précisez le nombre de vins de la région proposés à la carte : _____

▪ Être ouvert en haute et moyenne saison au moins.
Précisez période d'ouverture : _____

▪ Être le relais d'information vers les autres partenaires touristiques bénéficiaires de la marque (restaurants, caves, sites naturels et patrimoniaux, etc).
Remarque : _____

▪ L'équipe est capable de parler de vins de la région et conseiller le client sur les accords mets et Vins. Remarque : _____

▪ Proposer du vin de la région au verre.

▪ Avoir une carte traduite en une langue étrangère au moins, préciser :

▪ Proposer une cuisine en partie ou exclusivement locale
Remarque : _____

▪ Disposer de son propre site internet ou être référencé sur celui d'un organisme institutionnel (OTSI, CDT...)
Adresse du site Internet : _____

▪ Remplir **deux des critères parmi ceux énoncés ci-dessous** :

- Etre lauréat du Prix National de l'Oenotourisme
 - Avoir le titre de « Maître restaurateur » et/ou la marque Qualité Tourisme et/ou un label qualité local ou national
 - L'équipe est capable de s'exprimer dans une langue étrangère
 - Avoir une cave à vin électrique afin de garantir la qualité du vin servi
 - Etre référencé dans un guide touristique et/ou gastronomique de moins de 3 ans
 - Proposer une démarche de partage autour du vin. Préciser les actions menées :
-
- Avoir un site internet traduit en une langue étrangère au moins

3- Engagements

Le prestataire **s'engage** à :

- respecter l'intégralité des critères du label national « Vignobles & Découvertes » et à se plier aux éventuels **contrôles** du respect des différents critères.
- apposer la plaque « Vignobles & Découvertes », de façon visible, intégrer le logo sur son site internet et ses documents de communication et insérer un lien vers les sites des pilotes et des chefs de file du territoire.
- **renvoyer** la clientèle **vers les autres prestataires** porteurs de la marque, lorsque la prestation répond à la demande du visiteur/client/touriste.
- faire **la promotion** de la marque « BordeauxWineTrip/Les Routes du Vin de Bordeaux » sur ses supports.
- fournir les **chiffres de fréquentation** de son établissement.
- participer aux **actions d'animation** entreprises par le réseau.
- respecter la **réglementation en vigueur** (notamment en matière d'hygiène, sécurité incendie, accessibilité aux personnes handicapées...) concernant son établissement et affirme disposer de toutes les **autorisations** requises pour exercer son activité.

Le comité de pilotage se réserve le droit de **radier** tout établissement ne respectant pas un ou des critères du label. Le prestataire devra alors cesser d'utiliser les outils du label (logo et plaque) dans sa communication.

Cet engagement est signé pour une durée **égale à la validité du label par Route du Vin**.
En cas de changement de propriétaire ou de gérant, une nouvelle charte est nécessaire.

Fait à Le/...../.....

Signature et cachet *

**signature non électronique*

